

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BLIGNY SUR OUCHE

4 allée des Cordiers 21360 BLIGNY-SUR-OUICHE

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE – COMPTE RENDU SOMMAIRE
SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2016**

Nombre de membres
afférents au Conseil 33
en exercice : 33
présents : 26
procuration : 3

Convocation du 8 septembre 2016
Affichage du 23 septembre 2016

L'an deux mil seize et le seize septembre à dix-neuf heures,
le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes, sous la présidence de Monsieur Daniel BARBIER.

Présents

Titulaires : Martine SEGUIN, Monique FEBVRE, Gérard PIERROT, Nathalie PITOISET, Jean-François LACROIX, Denis MANTEL, Bernard HUMBERT, Yannick ROYER, Jacques-Edouard BROCARD, Viviane BIENFAIT, Guy DUPUIS, Marie CHODRON DE COURCEL, Éric BERAUD, Pascal JANISZEWSKI, Bernard LAGRANGE, Jean-Luc BARBIER, Jean-Claude GERMAIN, Hubert DEVELLE, Françoise MOINE, Danielle DUCRET-LAMALLE, Etienne FLAMAND, Henri ROCHE, Bernard PETION.

Suppléants : Bernard BONVALOT (non votant titulaire présent), Ludovic VILLEMEN, Jean-Louis VIRELY (non votant titulaire présent), David DOYER (non votant titulaire présent), Marie-Christine LANCIEN, Michel CLERC (non votant titulaire présent), Denis FICHOT (non votant titulaire présent).

Secrétaire de séance : Yannick ROYER

Ont donné pouvoir : Denis MYOTTE à Denis MANTEL, Jean FLOUR à Danielle DUCRET-LAMALLE, Didier ROLLIN à Etienne FLAMAND.

La séance ouverte, le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé, monsieur Yannick ROYER désigné secrétaire de séance, en présence de madame Béatrice HERMARY-MOINGEON, Conseillère départementale.

RECOURS TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Dossier 1602209-1

Suite au nouveau recours déposé par madame Marie CHODRON DE COURCEL visant à l'annulation de la délibération du 27 mai 2016 relative à l'acquisition du massif forestier sis à Détain et Bruant,

Le Conseil communautaire autorise le Président à ester en défense et désigne Maître Vincent CORNELOUP pour défendre les intérêts de la Communauté de communes.

**MASSIF FORESTIER À DETAIN-ET-BRUANT
CHASSE 2016/2017**

Le Président ayant rappelé la nécessité de chasse sur le massif (présence de la tuberculose bovine,...), le plan de chasse à savoir 1 cerf C2, 1 biche, 1 faon de cerf, 10 chevreuils, 4 sangliers,

Compte tenu de la date récente à laquelle la communauté de communes est devenue propriétaire, compte tenu de la proximité des prochaines dates d'ouverture de la chasse en battue du chevreuil et du cerf notamment et compte tenu des objectifs du programme d'aménagement et d'animation de ce massif forestier qui restent à arrêter,

Le Conseil communautaire décide de passer une licence pour la saison 2016-2017, d'approuver le règlement de location et le projet de licence proposés, d'autoriser le Président à signer la licence et tous les documents s'y rapportant.

ZONE D'ACTIVITES « DE LA CABOTTE » CESSION AU DEPARTEMENT

En complément de la décision de céder gracieusement au Département le terrain nécessaire à la construction d'un nouveau centre routier à Bligny-sur-Ouche sur la zone d'activité de La Cabotte,

Le Conseil communautaire donne un accord pour

- retirer de l'emprise prévue initialement le bassin de rétention,
- augmenter le lot d'une bande complémentaire de l'ordre de 1000 m².

DONS

Le Conseil communautaire décide de donner délégation permanente au Président durant son mandat pour accepter sans autre forme les dons inférieurs à 500 €.

FUSION DES EPCI

Le Conseil communautaire note

- que tous les groupes de travail ont été réunis durant l'été
- que le Cabinet LOUREIRO mène les analyses financières et fiscales
- que la prochaine rencontre est prévue le 10 octobre.

Vu pour affichage, 19 septembre 2016

Le Président,

Daniel BARBIER

